



Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du mercredi 5 août 2026

Le quorum étant atteint, la réunion du conseil d'administration débute à 17h 00.

Approbation de la réunion du conseil d'administration du 3 juin 2026

Adopté à l'unanimité sans modification.

Adhésions 2026-2027

- Le formulaire d'adhésion a été mis à jour et est en ligne sur internet.
- Il est joint en format pdf pour être diffusé et imprimé pour les personnes qui souhaitent le remplir sous format papier.
- A partir de cette année, il est proposé, en plus du règlement par chèque, de régler par carte bancaire avec Helloasso. Le montant des cotisations est inchangé (13 € et 22 €). A la fin du formulaire d'adhésion en ligne, un lien permet de régler par carte bancaire.

Charte de fonctionnement de notre association

- Ce document, transmis à tous les membres du conseil d'administration, pour validation, n'a pas été amendé. Il est donc considéré comme approuvé. Il est consultable en ligne dans la partie « association » du site internet, avec les statuts de B.A et le contrat d'engagement républicain
- En validant le formulaire d'adhésion, les adhérents confirment qu'ils en ont pris connaissance.

Ce document rappelle les principes à respecter dans le cadre de Bessines animation vis à vis des autres adhérents, des membres du bureau, de la municipalité et de l'utilisation du matériel et des locaux. Il a été transmis à la mairie pour information.

Réponse à des questions concernant la localisation des adhérents de B.A

A quelques occasions, des commentaires ont été faits sur notre page Facebook, nous reprochant d'accepter des personnes hors Bessines dans notre association. Effectivement, si 30 % des membres de B.A sont de Bessines, le restant est réparti sur plusieurs dizaines de communes alentour.

Le président de B.A tient à rappeler que, conformément à Loi 1901 qui régit la liberté d'association, les associations ne peuvent pas faire de discrimination entre les adhérents.

De plus, si nous limitons l'accès à B.A aux seuls résidents de la commune, nous n'aurions pas un nombre suffisant d'adhérents pour maintenir certaines activités ou des tarifs abordables pour les habitants de la commune elle-même. Nous ne pourrions pas pérenniser l'association si elle était réservée au seul bénéfice des Bessinois.

La municipalité soutient notre projet associatif global qui fait vivre la commune et maintien le lien social. Faute de membres suffisants, ce sont les habitants eux-mêmes qui perdraient l'accès à des activités de proximité.

Enfin, dans le cadre de la réciprocité intercommunale, de nombreux Bessinois sont adhérents dans des associations hors Bessines et profitent ainsi des infrastructures d'autres communes.

Point sur les activités nouvelles ou modifiées pour la rentrée

Pilates : Sylvie Capelle, qui assiste dorénavant au conseil d'administration en tant que responsable des sections gym, indique qu'environ 30 personnes ont suivi les ateliers pilates d'avril à juin. Pour la rentrée de septembre, les deux créneaux horaires proposés sont complets.

Yoga : 22 personnes sont inscrites à ce nouvel atelier qui démarre en septembre et dont les créneaux horaires sont : le lundi de 18h30 à 19h30 et le jeudi de 12h15 à 13h30, à l'espace Noisy à Bessines.

Il reste des places pour les cours du jeudi.

Les modalités d'inscription, les tarifs et le calendrier des cours sont en ligne sur le site internet.

Les participants aux cours devront se munir d'un tapis anti dérapant de yoga. L'association a, quant à elle, acheté le matériel nécessaire demandé par la professeure : des briques et des sangles.

Le conseil d'administration a validé le tarif du forfait annuel, à savoir 180€ pour le suivi d'un cours par semaine et 300€ pour le suivi des deux cours par semaine.

Ateliers cuisine : en raison de l'augmentation du coût des matières premières et à la demande de l'animateur, le tarif passe de 28€ à 30€ à compter du mois de septembre.

Cours de danse de salon : à la demande du professeur de danse, les cours auront lieu dorénavant le mercredi de 18h30 à 20h au Gros Buisson à la place du vendredi.

Activité badminton : les jours et horaires d'utilisation du gymnase sont modifiés : Lundi 18h-20h (ce créneau attend encore une validation) - Jeudi 18h-21h - Mardi et jeudi 12h-14h.

L'ensemble de ces renseignements a été mis à jour sur le site internet.

Organisation du vide grenier du dimanche 13 septembre

Comme annoncé lors du dernier conseil d'administration, il n'y aura pas d'inscription, ni de réservation ou de paiement avant le jour du vide grenier. Le parking de la Mude est suffisamment grand pour accueillir un maximum de participants.

Les exposants pourront remplir à l'avance la fiche de renseignement obligatoire qui les concerne, disponible sur internet, qu'ils remettront avec le règlement de leur emplacement le 13 septembre au matin.

L'organisation prévue l'année dernière avec un accord entre l'association et la Minute blonde a été renouvelée permettant aux visiteurs d'utiliser les toilettes de ce commerce et éviter à B.A de louer des toilettes mobiles. En échange, l'association ne vendra pas de boisson mais seulement des sandwiches, saucisses et frites... Les foodtrucks ne seront pas autorisés sur le site.

Le prix des emplacements a été fixé à 2€ le mètre avec 4 mètres minimum, soit l'équivalent de 2 places de parking pour 8€ ; il pourra être rajouté à la demande 2 mètres supplémentaires x fois.

Les numéros de téléphone de Jeannette Baranger et Sylvie Lagrange sont inscrits sur le flyer pour renseigner les exposants qui le souhaiteront.

Marie-Christine et Jeannette ont récupéré dans les archives de Thérèse les coordonnées des exposants auxquels elle envoyait directement le flyer. Un e-mail a été transmis à ces 115 personnes pour continuer à les informer personnellement.

Avant le 13 septembre :

- Matériel à retenir par Alain Fy auprès de la mairie et du comité des fêtes : 3 tonnelles (1 de 6 m et 2 de 3 m), 6 tables et 5 tables de largeur différente, 12 bancs, le tableau et la rallonge électriques, le congélateur et 2 frigos.

- Patrice s'occupe de récupérer la plancha pour les grillades, le percolateur, la bouilloire, la friteuse et les gaufriers de BA, de l'achat de l'eau, du café, du vin, des grillades et des frites ainsi que de la charcuterie pour les sandwiches et du pain auprès du Fournil (60 baguettes) et viennoiseries pour le matin.

- assurance et réservation du site Foncia parking, ouverture buvette mairie, autorisation du vide grenier, pub dans Tournesol : Fait

- l'emplacement du vide grenier et l'installation du matériel se fera devant la Minute Blonde qui permettra le branchement électrique du matériel. Gérard prendra contact pour avoir l'accès au bâtiment dès 6 h le dimanche matin.

Alain, Gérard, Gilbert et Jacques récupèrent le matériel de B.A le samedi à 18h. Gérard doit réserver le camion auprès de la mairie.

Gilbert et Gérard iront installer la banderole publicitaire devant Lidl. 8 grandes affiches (A0) ont été réalisées et seront affichées dans Bessines par Gérard et Gilbert..

Marie-Christine a mis en ligne sur Facebook et le site internet l'information concernant cette manifestation.

Le 13 septembre :

- L'accueil et le placement des exposants commencent dès 6h du matin. Installation du matériel sur le site. Inscrits : Patrice Chotard, Gérard Turpeau, Alain Fy, Jean-Paul Combeau, Jean-Charles David, Gilbert Baranger, Philippe et Marie-Christine Allègre, Sylvie et Jean-Luc Sauzeau.

- Paiement des emplacements et récupération des inscriptions à partir de 9 h : 3 binômes qui donneront des jetons aux exposants leur permettant d'avoir un café gratuit en échange.

Inscrits : Jean-Charles, Jeannette, Sylvie Sauzeau, Marcelle Gaubert, **Il manque 2 autres personnes.**

- Buvette : café à partir de 7h pour les bénévoles et les exposants et préparation des sandwiches : Jean-Charles, Louissette, Yves, Patrice, Marie-Christine, Alain, Jean-Luc.

- Remplir dès 6h le percolateur d'eau pour prendre de l'avance pour faire le café.

- Apporter affiche B.A. à suspendre au tivoli : Gérard.

- Penser à mettre le gilet fluo B.A + badge BA.

Si d'autres personnes sont disponibles pour aider à la répartition des emplacements ou à la partie restauration, merci de se faire connaître rapidement !

Préparation de l'assemblée générale du 25 septembre

L'AG aura lieu le vendredi 25 septembre 2026 à 18h00 à la salle de la Grange et sera suivie par un repas froid au tarif de 5€ par personne.

Les membres du conseil d'administration ont validé :

- l'invitation à l'AG (ci-jointe) va être diffusée dès le 6 août, aux adhérents par mail, sur internet, FB et dans la presse. Les responsables de section devront également en informer leurs membres et donner le format papier à ceux qui n'ont pas internet.

- le règlement du repas se fera par chèque, à l'ordre de Bessines animation ou sur Helloasso à l'inscription à l'aide du formulaire sur internet.

- Les personnes qui ne sont pas membres de B.A. peuvent assister à l'A.G. pour avoir des informations sur l'association mais ils ne peuvent pas prendre aux votes.

Organisation matérielle :

- Installation de la salle à partir de 16h30 : Jeannette, Gilbert, Jean-Charles, Gérard, Marie-Christine, Michel, Jean-Paul, Patrice, Sylvie et Jean-Luc Sauzeau.
- 6 personnes à l'entrée pour gérer l'émargement, pointer les inscrits au repas, récupérer les chèques, distribuer les jetons : Jeannette, Marie-Christine, Jean-Charles, Pascale, Marcelle et Dominique.
- Patrice va préparer un menu qui débutera par un apéritif pour toutes les personnes présentes. Les personnes inscrites au repas échangeront leur jeton contre un plateau pour récupérer leur repas.
- Prévoir eau, vin, pain et café

A l'occasion du prochain conseil d'administration, validation du menu avec Patrice qui soumettra plusieurs propositions.

Dans un souci de préserver l'environnement et d'éviter un apport trop important de déchets, les participants au repas de l'A.G. devront apporter leurs verres, assiettes et couverts.

Organisation administrative :

Les différentes interventions et les documents nécessaires seront préparés par les intervenants :

- Le trésorier donnera les chiffres du bilan financier. Ils seront détaillés dans le compte rendu de l'AG. Georges Pillet, contrôleur aux comptes de notre association sera sollicité pour les valider.
- La parole sera donnée à chaque responsable de section pour faire un bilan (nombre de participants, activités, projets...) et le temps d'intervention ne devra pas dépasser 3 minutes.
- Pour ceux qui seront absents, il sera possible d'envoyer un mail avec les renseignements concernant leur activité, que le président lira à leur place.

Les membres du C.A sont renouvelables tous les ans depuis cette année (voté à l'AG 2025). Les démissionnaires doivent se signaler avant le 25 septembre ainsi que ceux qui souhaitent intégrer le C.A. parmi les membres invités aux réunions (responsables de section non élus) comme d'ailleurs tout adhérent. Des adhérents peuvent également se porter candidat au cours de l'AG.

Le président demande si dans les personnes présentes à ce C.A il y a des personnes démissionnaires ou candidates. Sylvie Capelle et Marcelle Gaubert sont candidates.

Pour rappel, l'élection des membres du bureau se fera à l'occasion de la prochaine réunion du conseil d'administration avec sa nouvelle composition.

Préparation des 50 ans de Bessines animation

Le président rappelle que l'association Bessines animation a été créée en 1977 et qu'elle aura donc 50 ans en 2027.

Comme pour les 40 ans, le conseil d'administration souhaite une manifestation particulière.

La date du dimanche 6 juin 2027 est retenue, sous réserve d'avoir une salle disponible.

La maison Chollet traiteur à Bessines va être sollicitée pour savoir si la salle du Pélican est libre ce jour-là et avoir des propositions de menus pour le midi.

Un prestidigitateur qui pratique le close up (tours de magie interactifs à la table des convives) et l'animateur Laurent Guichet de All stars vont également être sollicités. La chorale de Bessines pourrait également intervenir.

Un grand écran servira pour la diffusion d'un diaporama photos étalées sur toutes les années d'activité de B.A. France Rousseau qui dispose de nombreuses photos pourra les proposer avec du texte, pour le

diaporama. Les fiches déjà existantes concernant l'historique de l'association pourront être aussi complétées. France devra fixer une réunion avec les personnes qui ont proposé leur aide : Patrice, Pascale, Sylvie et Marie-Christine pour travailler sur ce projet.

Un appel est lancé auprès des personnes qui pourraient prêter quelques photos qui seront scannées pour le diaporama. Se signaler par mail : bessines.animation@gmail.com

Les anciens présidents et adhérents seront les bienvenus à cette occasion. Voir comment les contacter.

Questions diverses

- Formation aux gestes qui sauvent : la sécurité civile a envoyé des attestations à remettre aux participants à la formation
- Organisation concours belote à prévoir lors d'un prochain conseil d'administration.
- Idée de sortie : Jeannette propose une journée aux Sables d'Olonne ou à Bordeaux. A préciser une prochaine fois avec les tarifs et un programme.
- Les élus du conseil municipal des Jeunes souhaiteraient participer à des activités de B.A qui leur serait spécifiquement adressés. Il faut prévoir, après le renouvellement de ces élus fin septembre, une réunion pour savoir exactement ce qu'ils souhaitent et comment cela peut être géré, directement par B.A ou sous couvert du centre de loisirs en fonction de leur âge.
- Il est rappelé que les clés des placards de la grande salle du Gros Buisson peuvent être mises dans la boîte à clés prévue à cet effet. Cela permet aux diverses sections d'accéder à tout le matériel disponible.

La réunion s'est terminée à 18h45.

Prochain conseil d'administration :

Jeudi 3 septembre à 17h, précédé par une réunion du bureau à 16h.

Dates à retenir pour la saison 2025-2026 :

13 septembre 2026 : vide grenier ; 25 septembre 2026 : assemblée générale de l'association
14 novembre 2026 : rencontre de chorales ou autre ; 21 novembre 2026 : concours de belote